COMITÉ DIRECTEUR

Procès-verbal N° 10 du Mardi 4 Novembre 2025

Président de séance : Miguel VINCENT
Secrétaire de séance : Yoann GERMAIN

Présents : Anne-Laure PERNELET, Thierry CHARPENTIER, Damien MARCHOIS, Annie SIMON, Jérôme SIMON, Tony VASSAUX, Michaël BERNARD, Maïté MAIURANO, David GROUD et Guillaume ARNOULD

Excusés : Emeric PETIAU, Jean-Pierre BOIZARD, Éric CROSNIER, Céline DE OLIVEIRA, Romain LAVIGNE et Raphaël GOSSET

Assistent : Lucas THOUE (Directeur), Valérie BOILEAU (Comptabilité)

Invités : Jean Jacques DEMAREZ (Président CDA) et Sofiane CHIBANE (Commissaire aux comptes)

---

1. Accueil du Président Délégué

Le Président Délégué, Miguel VINCENT souhaite la bienvenue aux membres du Comité Directeur, à Monsieur CHIBANE Sofiane (Commissaire aux Comptes) et aux invités qui assistent à cette dixième réunion de Comité Directeur.

Il tient à rappeler aux membres que leur rôle au sein du Comité Directeur est distinct de celui qu'ils occupent dans leur club. Ces fonctions doivent être clairement séparées et ne doivent en aucun cas se chevaucher. Il est strictement interdit à tout élu d'utiliser sa position au sein du District des Ardennes à des fins personnelles ou pour favoriser son club.

2. Carnet noir

Le Président Délégué ainsi que l'ensemble des membres du Comité Directeur adressent à Jean-Jacques DEMAREZ et à ses proches leurs plus sincères condoléances à la suite du décès de sa sœur.

Par ailleurs, nous avons appris avec tristesse le décès du père de notre collègue du Comité Directeur, Éric CROSNIER. Nous lui exprimons également nos plus profondes condoléances et tout notre soutien dans cette épreuve.

Le Président Délégué annonce avec une profonde tristesse le tragique accident ayant coûté la vie à

Philippe BAATGE. Le Comité Directeur adresse ses plus sincères condoléances à sa famille, à ses proches, et exprime tout son soutien au club de l'AS Monthois, où Philippe évoluait en tant que joueur vétéran. Une pensée émue accompagne chacun en ces moments douloureux.

3. Approbation du PV N°9 du Comité Directeur du 06/10/2025 ainsi que des PV des commissions du District des Ardennes

Le procès-verbal N°9 du Comité Directeur du 06/10/2025 est adopté à l'unanimité des membres présents ainsi que l'ensemble des PV des commissions du District des Ardennes.

4. Présentation des comptes par le Commissaire aux Comptes et arrêtés des comptes 2024-2025

Monsieur Sofiane CHIBANE, Commissaire aux Comptes du District des Ardennes, a procédé à la présentation des comptes 2024-2025, qui seront également présentés aux clubs lors de l'Assemblée Générale prévue le 22 novembre 2025.

Les comptes sont arrêtés à l'unanimité des membres présents. Ils seront soumis à l'approbation des clubs lors de l'Assemblée Générale du 22 novembre 2025.

À l'issue de cette présentation, le Président Délégué ainsi que l'ensemble des membres du comité adressent leurs remerciements et leurs félicitations à Monsieur CHIBANE pour la qualité de ses rapports ainsi que pour la clarté et la rigueur de leur présentation.

5. Présentation du Projet « *Sensibilisation contre les violences dans le sport* »

Madame Anne-Laure PERNELET, Médecin du District des Ardennes, présente au Comité Directeur le projet qu'elle souhaite développer au sein du District. Ce projet s'articule autour de trois axes principaux et s'inscrit pleinement dans la volonté collective du Comité Directeur, ainsi que dans les travaux du groupe de travail récemment constitué.

Ce groupe de travail se réunira prochainement en vue de préparer un rendez-vous avec le cabinet de Monsieur le Préfet des Ardennes, les autorités de Police et de Gendarmerie, le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports des Ardennes et les services de l'Éducation Nationale.

À la suite de sa présentation, il est proposé et validé que Madame Anne-Laure PERNELET intègre ce groupe de travail. Le Président Délégué et les membres du Comité la remercient chaleureusement pour la qualité de son intervention et la pertinence du projet, qui s'inscrit dans la continuité des actions déjà engagées en matière de prévention et de lutte.

6. Validation Commission et Comité Directeur 2025-2026

- **Comité Directeur :**

Le Président Délégué annonce la candidature de Monsieur Patrick MELLINGER au sein du Comité Directeur du District des Ardennes. Cette candidature est validée à l'unanimité des membres présents.

Conformément aux procédures en vigueur, la candidature de Monsieur MELLINGER sera transmise à la Commission de Surveillance des Opérations Électorales (CSOE), en vue de l'organisation d'un scrutin lors de l'Assemblée Générale du 22 novembre 2025.

- **Commission :**

Un ajustement est également opéré au sein de la Commission Finances, avec l'entrée de Monsieur Patrick MELLINGER. Cette nomination est également validée à l'unanimité des membres présents.

7. Validation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale du District des Ardennes du 22 novembre 2025 à Donchery

Monsieur Lucas THOUÉ, Directeur du District des Ardennes, présente aux membres du Comité Directeur l'ordre du jour de l'Assemblée Générale prévue le 22 novembre 2025.

L'ordre du jour est validé à l'unanimité et sera transmis aux clubs conjointement aux convocations, conformément aux procédures réglementaires en vigueur.

8. Modification du barème disciplinaire

Le Comité Directeur revient sur le barème disciplinaire en vigueur et reconnaît une erreur concernant les montants des amendes qui y sont associés. Afin de corriger cette situation, un groupe de travail s'est réuni à deux reprises pour élaborer un nouveau barème, plus équitable et adapté à la réalité financière des clubs.

Monsieur Tony VASSAUX, Président de la Commission de Discipline, présente ce nouveau barème disciplinaire, qui sera appliqué sous réserve de validation par vote des membres du Comité Directeur.

Le Président Délégué et les membres présents remercient chaleureusement Tony VASSAUX ainsi que les membres du groupe de travail pour leur implication et la qualité du travail réalisé.

Le nouveau barème disciplinaire est adopté à l'unanimité des membres présents et entre en vigueur à compter de la parution du présent procès-verbal. Ce barème sera disponible sur le site internet du District des Ardennes dans la rubrique « *Statuts et Règlements* ».

9. Validation de l'architecture Jeune pour la seconde phase

Le Président de la Commission des Compétitions, Guillaume ARNOULD, accompagné du Secrétaire de la commission, Damien MARCHOIS, a présenté aux membres une proposition d'architecture pour la deuxième phase des groupes Jeunes. Des explications détaillées ont été apportées sur plusieurs points afin de clarifier les modalités envisagées. À l'issue de cette présentation, la proposition a été soumise au vote.

L'architecture proposée a été adoptée à l'unanimité par les membres présents.

10. Programmations des finales de coupes

La Commission des Compétitions fait part aux membres du Comité Directeur de sa proposition de programmation des finales de coupes de fin de saison :

- Vendredi 12 Juin 2026 : Finale de la Coupe Roger MARCHE
- Samedi 13 Juin 2026 : Finales des Coupes U13 Jurion – U15 Parickmiler – U18 Tissot-Leroy
- Dimanche 14 Juin 2026 : Finales des Coupe Renoy – Andry – Bonnefille

Pour les finales des deux coupes Seniors F, la Commission des Compétitions propose soit de conserver la même formule que la saison passée, à savoir les deux finales entre la finale Bonnefille et Andry, soit au terme d'une journée entière consacrée au football féminin avec des animations sur toute la journée.

La Commission de Féminisation se penchera sur ces deux options lors de sa prochaine réunion, début décembre.

Concernant les finales des coupes Vétérans, la Commission des Compétitions attend une proposition de la part de la Commission Vétérans.

Si cette programmation est validée, cela implique le décalage des Journées Nationales des Débutants prévues les 13 et 14 Juin 2026 aux 6 et 7 Juin 2026. Ce point sera abordé lors de la prochaine réunion du bureau du Comité Directeur mi-novembre.

La programmation définitive des finales de coupes sera actée lors de la prochaine réunion du Comité Directeur. Les appels à candidatures pour recevoir ces manifestations seront lancés par la suite.

11. Réforme des compétitions Séniors H

La Commission des Compétitions, sous la présidence de Guillaume ARNOULD, soumet aux membres présents du Comité Directeur une proposition de réforme significative concernant la Division 4.

Il s'agirait de faire passer le nombre de montées par poule de D4 d'une seule à deux. Mathématiquement cela augmenterait le nombre de descentes à deux descentes de D3 et de trois descentes (le moins bon 10ème) dans une des 4 poules de D3 (actuellement c'est le moins bon 11ème qui descend).

Cette évolution est rendue possible par la structure actuelle du championnat, composée de 4 poules en Division 3 et 4 poules en Division 4, permettant une adaptation sans bouleversement.

Les objectifs de cette réforme sont multiples :

- Renouveler plus efficacement les poules de D3 et de D4 chaque saison : en moyenne, 25 % des équipes de D3 (soit 3 sur 12) seraient remplacées, ce qui limiterait la répétition des confrontations et la lassitude des clubs.

- Préserver l'équité sportive : éviter que des équipes soient maintenues en D3 à la suite d'un forfait général dans leur poule, situation qui annule tout enjeu compétitif.

- Valoriser les équipes méritantes de D4, notamment celles terminant à la 2ème place, qui jusqu'ici étaient contraintes de rester une saison supplémentaire en D4, au bénéfice d'équipes de D3 classées 11èmes avec un faible voire un solde de points négatifs.

À l'issue de cette présentation, les membres du Comité Directeur ont procédé au vote. La proposition a été adoptée à la majorité, avec 10 voix en faveur et une abstention.

Conformément au Statut du District des Ardennes, cette modification règlementaire sera soumise aux votes des clubs lors de l'Assemblée Générale du 22 novembre 2025.

12. Questions diverses

Radiation d'un arbitre :

La Commission des Arbitres a transmis un courrier au Comité Directeur afin de proposer la radiation d'un arbitre officiel. Après un entretien avec l'intéressé, la CDA a estimé que les explications fournies n'étaient pas satisfaisantes et a confirmé sa volonté de le retirer de la liste des arbitres officiels.
Le Comité Directeur, après lecture du courrier, valide à l'unanimité la radiation, conformément à la demande formulée par la Commission des Arbitres. Ce dernier recevra un courrier indiquant sa radiation du corps des arbitres officiels du District des Ardennes.

Formations Arbitres :

Jean-Jacques DEMAREZ, Président de la Commission des Arbitres, informe les membres du Comité Directeur qu'une formation dédiée à l'arbitrage Futsal se tiendra les 12 et 13 novembre 2025, dans le but de renforcer les effectifs d'arbitres dans cette discipline. À ce jour, cinq participants sont déjà inscrits à cette session.

Il informe également les membres du Comité Directeur qu'une Formation Initiale à l'Arbitrage (FIA), destinée aux arbitres de clubs, est programmée pour le 29 novembre 2025.

Problématiques Arbitres Jeunes :

Jean-Jacques DEMAREZ souligne que le nombre d'Arbitres Jeunes disponibles ne permet plus d'assurer la couverture de l'ensemble des rencontres. Cette situation résulte notamment des nombreuses désignations effectuées par la Ligue du Grand Est de Football (LGEF) sur les compétitions de ligue, réduisant ainsi la disponibilité des jeunes arbitres pour les matchs du District des Ardennes.
Pour faire face à ce déficit, la solution actuellement mise en œuvre consiste à désigner des arbitres adultes afin de garantir le bon déroulement des rencontres au niveau départemental.

Caméras GoPRO :

À la suite d'incidents survenus lors d'une rencontre de Futsal, le Comité Directeur décide d'étendre ce dispositif de prévention à la pratique du Futsal. Il est également envisagé que les Délégués du District des Ardennes soient amenés à porter ce dispositif, afin de renforcer l'action de prévention.

Dans le cadre de l'utilisation des GoPro, un espace de stockage (cloud) est nécessaire pour rendre le fonctionnement optimal. Cet espace de stockage est facturé 24,99 € la première année puis 49,99 € par an les années suivantes. Le Comité Directeur valide l'achat de cet abonnement.

Formation Délégués de Club :

M. Tony VASSAUX, Président de la Commission des Délégués, annonce le lancement prochain des inscriptions à une formation destinée aux délégués de clubs. Cette session est prévue pour le mois de février, la date exacte restant à confirmer.

Tour des Clubs :

M. Tony VASSAUX, Président de la Commission des Délégués, propose aux membres du Comité Directeur de s'inspirer de l'initiative du District de la Haute-Marne, qui consiste à rencontrer les clubs sur leur territoire. Ce dispositif viserait à renforcer la proximité entre le District des Ardennes et ses clubs, tout en offrant un cadre plus intimiste pour favoriser les échanges et libérer la parole de l'ensemble des acteurs du Football Ardennais.

Le Comité Directeur décide de se laisser un temps de réflexion avant de lancer cette action, afin d'en définir les modalités les plus adaptées.

En l'absence de M. Raphaël GOSSET, Président du District des Ardennes, la date de la prochaine réunion du Comité Directeur n'a pas encore été fixée.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président Délégué lève la séance à 21h00.

Le Président Délégué,

Miguel VINCENT,

Le Secrétaire de séance,

Yoann GERMAIN,